



modification droit de visite

Par **mamaneule**, le **24/09/2009** à **21:58**

bonjour, je suis un peu perdue dans les méandres de la justice. mon fils agé de 9 ans souffre de plus en plus; en effet son pere à un droit de vsite élargi: tout mercredi, 1 week end sur 2, la moitié des vacances scolaires. cependant il vient le chercher seulement à son bon vouloir et le petit passe son temps à attendre son pere, qui ne prévient jamais si il le prendra ou non. et quand enfin il le prend ca se passe pas toujours tres bien et mon fils pleurs longuement à son retour. mon fils est suivi par un pedo psy qui affirme qu'il est en danger psy et que je dois intervenir pour demander au jaf de supprimer les droits de visite du pere, pour le proteger . seulement le psy ne veut faire aucun courrier au jaf, et le greffe aupres duquel j'ai pris renseignement pour demande de modification droit visite me dit que sans preuves materielle le jaf ne fera rien. comment faire? je vais faire un courrier mais comment convaincre sans appui exterieur? et je sais pas bien ecrire. aidez moi à proteger mon fils. merci